

en 1889 en y ajoutant l'avoine, l'orge et les végétaux, et depuis lors on a répété les expériences d'année en année. L'étendue de terrain consacré à ces expériences comprend 105 plans d'un dixième d'acre chacun et les résultats obtenus sont inscrits chaque année dans le rapport annuel de la ferme expérimentale. On prend des arrangements spéciaux chaque année, pour expérimenter des échantillons de grains de toutes sortes en usage pour les semences qu'envoient les fermiers de toutes les parties du Canada, et dont la vitalité est mise en doute. Durant l'année qui vient de s'écouler l'on a ainsi essayé 1776 échantillons et on a fait rapport de leur valeur comme graines de semence. On a donné ainsi d'utiles renseignements qui dans plusieurs cas ont prévenu l'usage pour les semences, de ces graines qui contenaient un germe malade ou inférieur.

Les diverses espèces de graines cultivées aux différentes fermes et qui se sont montrées d'une nature supérieure pour la qualité et la production, sont envoyées gratis chaque année, dans des petits sacs contenant 3 livres chacun, aux fermiers de toutes les parties du Canada qui en font la demande. Un sac de ces graines échantillons, semées et bien cultivées, produit de un à trois boisseaux, et à la fin de la deuxième année le cultivateur en a une quantité suffisante pour faire ses semailles sur une étendue de terrain considérable. Cette distribution se fait à toutes les fermes mais la grande partie se fait à la ferme centrale. En 1895 on a envoyé 30,553 échantillons à 28,282 personnes qui en faisaient la demande et durant les cinq dernières années plus de 100,000 échantillons de cette sorte ont été envoyés à 70,000 personnes qui désiraient en faire l'essai. Dans plus d'un district les nouvelles espèces introduites de cette manière remplacent rapidement dans la culture générale les espèces moins productives cultivées auparavant. Ce qui reste de grain de qualité supérieure à toutes les fermes expérimentales, après la distribution des sacs d'échantillons donnés gratuitement, est vendu en grandes quantités comme graines de semence aux fermiers.

574. L'agriculteur prend la responsabilité des expériences faites sur les moissons des champs, des céréales, des végétaux, du blé-d'inde, du foin et des autres plantes fourragères; les essais des diverses espèces, quant à leurs facultés productives dans divers sols, de même que sur les effets produits par l'application d'engrais sur les moissons des champs et sur l'usage de trèfle et autres engrais verts comme fertilisants. On a fait nombre d'expériences sur l'ensilage, afin de pouvoir déterminer la valeur relative de diverses plantes fourragères comme nourriture et de combinaisons de plantes fourragères ainsi conservées, et leur utilité en général comme fourrage pour les bestiaux. L'on a de plus fait des expériences depuis plusieurs années dans le but de connaître le nombre de vaches que l'on peut nourrir durant l'année avec les récoltes produites sur quarante acres de terre.

L'agriculteur a aussi fait des expériences concernant la nourriture des bestiaux, principalement dans le but de connaître les rations les plus économiques pour la production du lait et de la viande. On a fait ces expériences en grande partie avec différentes combinaisons d'ensilage, de végétaux, de foin, de paille, avec ou sans grain dans les rations. On a fait aussi nombre d'expériences sur l'engraissement des porceaux, lesquelles ont été une source de renseignements sur la valeur relative des